

COPAIN DANS LE DÉNI

Par Profil supprimé Postée le 28/04/2014 22:41

Bonjour,

J'avais remarquée que mon copain avait une consommation anormale d'alcool. Je lui en ai parlé à plusieurs reprises mais il est dans le déni, pour lui sa consommation est seulement occasionnelle et en petite quantité, il prétend pouvoir arrêter quand il le souhaite. Alors qu'il boit quasiment tous les jours une bière ou un verre d'alcool fort et plusieurs fois par jour. Jusqu'à je le surveille et essaye de le prévenir, mais c'est difficile car je vis loin de lui. Jusqu'au jour où ça m'a appelé pour me parler de son problème avec l'alcool. Elle m'a demandé de chercher une solution pour lui, essayer de le faire aider de peur que son état se dégrade. Il habite en Guadeloupe et a la possibilité de venir en métropole 1 ou 2 mois pour se faire aider. Comment pouvons-nous le convaincre de se faire aider, qu'il a un souci avec l'alcool ?

Mise en ligne le 29/04/2014

Bonjour,

Nous entendons bien votre appel à l'aide et constatons avec vous qu'il est toujours pénible d'être confronté au déni d'un proche « pris » dans son addiction. Certaines personnes arrivent toutes seules à arrêter l'alcool. D'autres ont besoin d'être aidées.

Pour les unes comme pour les autres, pour que la démarche de soins se révèle efficace il faut qu'elles y adhèrent pleinement. L'adhésion à une démarche, suppose qu'on y croit et qu'on reconnaît également la raison qui nous y a amenés. C'est cette reconnaissance qui semble faire défaut à votre ami. C'est dans cette logique que nous vous conseillons de continuer dans le sens du dialogue jusqu'à emporter son adhésion. Il est possible également que pour admettre son alcoolisme, il doive en faire lui-même le constat. Vous pouvez lui suggérer d'évaluer sa consommation http://www.alcool-info-service.fr/evaluer/etape_1 sur notre site.

Sachez que vous et/ou sa mère pouvez être aidées et conseillées par des professionnels gratuitement et confidentiellement dans les centres d'addictologie dont nous vous avons mis les adresses. Nous vous invitons à les contacter.

Vous pouvez également nous joindre au 0800 23 13 13 (Ligne de Drogues Info Service, gratuite et anonyme depuis un poste fixe, tous les jours, de 8h00 à 2h00 du matin) pour une écoute et une aide ponctuelles.

Bien cordialement.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

UNITÉ DE SOINS ET DE LIAISON EN ADDICTOLOGIE

Route de Chauvel
Hôpital Ricou
97139 POINTE A PITRE

Tél : 05 90 89 15 41

Site web : chu-guadeloupe.net

Secrétariat : Lundi mardi et jeudi : 8h00 à 15h00 - Mercredi et vendredi 8h à 13h00

Accueil du public : Consultations sur rendez-vous

Consultat° jeunes consommateurs : Consultations jeunes consommateurs et entourage, sur rendez-vous. Consultations adolescents et familles.

COVID -19 : Accueil avec respect des gestes barrières.

Voir la fiche détaillée